

*Initiatives ministérielles*

En ce qui a trait à la deuxième recommandation, le gouvernement a demandé au Conseil canadien du statut de l'artiste de proposer des solutions au problème.

Je fais respectueusement valoir que même si ce projet de loi nous tient très à cœur, nous pouvons trouver les solutions maintenant et j'espère que nous saurons le faire dans le cadre du processus d'amendement. Selon nous, le gouvernement n'a pas su donner suite adéquatement aux quatre recommandations unanimes du comité permanent.

Si le gouvernement veut vraiment améliorer le statut socio-économique de l'artiste, et je pense que c'est le cas, il veillera aussi à assurer un financement adéquat à la Société Radio-Canada, afin d'éviter la perte d'emplois.

Il supprimerait la taxe sur les livres, les magazines et les journaux parce qu'elle fait baisser les ventes de publications et le nombre d'auteurs publiés.

Il rétablirait les subventions postales aux magazines canadiens.

Si le gouvernement voulait vraiment encourager et stimuler l'industrie canadienne du cinéma, il combattrait la domination des écrans de cinéma par les États-Unis en présentant le projet de loi sur la distribution de films, qui est attendu depuis longtemps.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a qualifié ce projet de loi de première étape, de fondation, de tremplin. Il nous faut plus qu'un tremplin. Il nous faut un pont, un fondement solide. Je crois fermement que ce fondement solide peut être construit sur ce projet de loi, pourvu que nous lui apportions quelques amendements. Je crois fermement que le gouvernement et les députés désirent que les artistes canadiens, qui sont si essentiels à notre survivance culturelle, à notre identité canadienne et à notre capacité de communiquer entre nous et avec nous-mêmes et à parler de nous-mêmes, reçoivent ce que nous pouvons leur donner de mieux.

Je crois que tous ceux qui siègent à la Chambre ont le devoir de faire tout ce qu'ils peuvent pour les artistes. En fait, nous représentons tous des artistes parce qu'il n'y a pas une seule circonscription où on n'en trouve pas. Nous tous—c'est certes mon cas—éprouvons presque de l'envie, si je peux utiliser ce terme dans le bon sens, à l'égard de gens qui sont nés avec le talent, l'ambition et la résolution de continuer à créer dans une atmosphère qui n'est pas favorable à la création, de continuer à créer alors qu'ils pourraient gagner plus d'argent et bénéficier d'une plus grande sécurité ailleurs, de continuer à créer

même quand il leur a fallu travailler si longtemps pour en arriver où ils sont et qu'ils doivent quelquefois se demander si on les écoute, si on est au courant de ce qu'ils tentent de faire et si nous nous y intéressons.

Madame la Présidente, je crois que nous nous y intéressons. Nous nous y intéressons même beaucoup. Nous nous intéressons à nos artistes parce que nous sommes conscients de leur importance, comme tous les députés de la Chambre s'intéressent au Canada et, j'ose l'espérer, sont résolus à lutter pour le garder uni.

La participation d'artistes créatifs à la vie culturelle du Canada est un élément très important de cet objectif. Je voudrais ajouter en terminant que ce projet de loi est, selon moi, un pas dans la bonne direction. Il nécessite quelques améliorations. Je meurs d'envie d'en arriver à l'étape où il nous sera possible d'apporter ces améliorations.

**M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire):** Madame la Présidente, la tentation est forte de souligner à quel point il est paradoxal que le projet de loi C-7, qui vise à reconnaître le statut de l'artiste au Canada, soit présenté par un gouvernement qui a imposé des compressions budgétaires extrêmement importantes aux institutions culturelles de notre pays, un gouvernement qui a appliqué la TPS aux livres, un gouvernement qui risque de compromettre la survie des industries culturelles canadiennes avec l'Accord de libre-échange déjà conclu avec les États-Unis et en négociant maintenant un accord trilatéral de libre-échange, un gouvernement qui n'a pas encore réussi à accorder une protection suffisante aux distributeurs canadiens de films.

Cela serait peut-être mesquin et peu convenable au moment même où les artistes du Canada obtiennent enfin ce qu'ils recherchent depuis si longtemps, à savoir la reconnaissance de leur statut au Canada, de leur contribution importante à notre pays et de leur situation professionnelle au Canada, avec les garanties que cela devrait leur conférer en tant que travailleurs, artistes et professionnels.

Je parlerai beaucoup au cours du présent débat de l'importante contribution que ceux que l'on appelle les artistes apportent au Canada. En parlant d'eux de façon abstraite, idéalisée et peut-être philosophique, citant les apports historiques qu'ils ont contribués au psychisme humain et le génie avec lequel ils ont su traduire notre imaginaire et notre créativité, on risque d'embellir leur situation au point même de donner peut-être à croire que l'artiste affamé a la vie belle.